

Carrefour (6) contact

Horaires d'ouverture : Du lundi au samedi de 8h00 à 20h00 et le dimanche de 9h00 à 13h00

rue Louis Denoual Angle rue Lamartine - 60540 Bornel
Tél. 03 44 45 26 26





5 Editorial

7 Notre ville Portrait de Borne Un peu d'histoire

15 L'équipe municipale
Les élus
Les permanences des élus
Les commissions municipales
L'équipe administrative
La police municipale
Les services techniques

25 Vie pratique
Le CCAS
Le logement
Les nouveaux habitants
Les démarches administrative
Les démarches d'urbanisme
Le civisme et le voisinage

Les transports

La déchetterie

Les principales manifestation

La bibliothèque

41 L'éducation
Les écoles
Le centre de loisirs

47 La santé

51 Les numéros utiles

55 La communication et l'information

57 Les associations

59 Les commerçants

62 Le plan de ville

64 L'index des rues















Chers concitoyens,

Je suis très heureux de vous présenter le nouveau guide pratique de notre ville. Il sera je l'espère un outil précieux pour chacune et chacun d'entre vous, permettant de trouver différentes informations et démarches utiles.

Vous y découvrirez également l'importance de notre tissu associatif, culturel et sportif, véritable reflet du dynamisme de notre ville.

Je profite de cet éditorial, pour vous rappeler qu'en mars 2014, nous vous avons fait des promesses électorales, sachez que mon équipe et moi-même mettons tout en œuvre pour les réaliser.

Un grand merci, à l'ensemble de nos partenaires, commerçants, artisans, entreprises et acteurs de la vie économique qui ont participé au financement de ce document.

Je souhaite à tous nos jeunes, de se sentir bien à Bornel et de vouloir y rester.

Je souhaite à nos aînés, une longue vie paisible, entourés de l'affection de tous.

Je souhaite aux personnes handicapées ou à mobilité réduite de trouver dans notre ville, l'aide et le confort qu'ils sont en droit d'attendre.

A tous, je souhaite que nous puissions bien vivre ensemble dans notre sympathique commune du sud de l'Oise.

Mon équipe et moi-même sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous rencontrer, ou à nous faire part de vos remarques et suggestions pour nous permettre ensemble d'améliorer notre vie de tous les jours.

Votre Maire Dominique TOSCANI



Maçonnerie Isolation Salle de bains Parquet Cloison Carrelage

bbrizard.renovation@orange.fr

06 03 61 60 81

22, ter rue de Chanzy 60110 MERU - 03 44 02 92 45









Portrait de Bornel

Un peu d'histoire

Le blason

Les maires de la révolution française à nos jours





a commune de Bornel est une Ldes 24 villes de la Communauté de Communes des Sablons, située au Sud-Est de Méru, dans la vallée de la rivière de l'Esches, à 30 km de Beauvais et à 40 km de Paris.

L'altitude la plus basse est de 45 m au Sud, et la plus élevée 147 m aux Groux, à l'Ouest de la Ville.

D'une superficie de 1248 hectares, le territoire de Bornel est situé sur le Thelle et le Vexin, et est composé de 5 hameaux : le Ménillet, Courcelles, Hamecourt, Montagny la Poterie et Grainval. Ce dernier hameau n'est plus habité depuis une cinquantaine d'années.

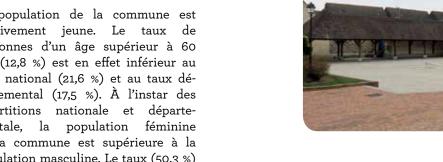
La population totale (recensement 2014) est de 3609 habitants nommés les Bornellois.

La population de la commune est relativement jeune. Le taux de personnes d'un âge supérieur à 60 ans (12,8 %) est en effet inférieur au taux national (21,6 %) et au taux départemental (17,5 %). À l'instar des répartitions nationale et départementale, la population féminine de la commune est supérieure à la population masculine. Le taux (50,3 %) est du même ordre de grandeur que le taux national (51,6 %).

La répartition de la population de la commune par tranches d'âge est, en 2007, la suivante :

49.7 % **d'hommes** (0 à 14 ans = 22,8 %, 15 à 29 ans = 20,6 %, 30 à 44 ans = 23,5 %, 45 à 59 ans = 21,7 %, plus de 60 ans = 11,4 %);

50,3 % de femmes (0 à 14 ans = 20,6 %, 15 à 29 ans = 19,1 %, 30 à 44 ans = 24 %, 45 à 59 ans = 22,1 %, plus de 60 ans = 14,3 %).



Le nombre de résidences est de 1384 (chiffres 2011 INSEE)

Le nombre de logements est de 1480 (chiffres 2011 INSEE)

Le nombre de kilomètres de voirie est de 26 km 995

La longueur totale de la rivière Esches est de 20 km.

Un peu d'histoire

tymologiquement, la racine de 🖵 Bornel vient du latin «Borda», la cabane en planches, venant probablement elle-même de l'allemand «Bort», la petite ferme. La région de Bornel est habitée depuis plusieurs siècles.

En 1102, une guerre féodale oppose Mathieu. Comte de Beaumont, au roi de France qui envoie son fils, le futur Louis VI Le Gros. Ce dernier assiège Mathieu et ses troupes réfugiés dans le château de Chambly. Un violent orage éclate une nuit. Les tentes brûlent. Les assiégeants sont mis en déroute. Louis

perd presque toute son armée dans la région de Chambly-Belle Eglise-Bornel.

La Guerre de 100 Ans survint ensuite. De cette époque subsistent des lieux dits : le Bois des Anglais, le Fond de Morpu ou encore la Vallée Mort d'Hommes.

De 1331 à 1791, la population de Bornel reste sensiblement la même : 147 feux soit environ 500 habitants. Jusqu'à la moitié du 19^{ème} siècle, Bornel est essentiellement rural (céréales, vignes et élevage) mais il a existé jusque 6 moulins à eau.

L'industrialisation de Bornel accroît rapidement la population qui passe de 582 habitants en 1831 à 944 en 1882. La ligne de chemin de fer Persan-Méru est inaugurée le 1er juillet 1875. Des usines s'implantent : l'usine Louyot, sur le site Halphen, en 1888, et l'usine Vermand en 1894. En 1904, Bornel compte 964 habitants, puis 1662 en 1935 pour atteindre plus de 3500 aujourd'hui.

T e 16 mars 1962, une entreprise Ltravaillant avec une pelleteuse met à jour deux sarcophages. Au pied de l'un des squelettes avait été déposé un vase rituel qui permit de les situer à l'époque mérovingienne. Ils sont maintenant exposés au musée à Beauvais, et devant la mairie.

)église est consacrée à Saint Denis. L Il semble que son édification se soit faite, comme de nombreuses églises dans la région de la manière





suivante : le prieur de Saint Leu détachait quelques-uns de ses moines qui venaient tracer l'implantation de la future église et aidaient les habitants à édifier une 1ère chapelle, parfois



le chœur ; ensuite, nef, couverture, décoration se faisaient avec l'aide des plus adroits des paroissiens. La partie la plus ancienne de l'église est datée du 12^{ème} siècle. A l'intérieur de l'église, sur un des piliers, des grappes de raisins témoignent de la culture des vignes dans notre village jusqu'au siècle dernier. Le vin produit n'était certainement pas d'une qualité exceptionnelle. Cet édifice est inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1927, ainsi qu'une Vierge à l'Enfant, statue monolithe taillée et polychrome du 14^{ème} siècle.

Un incendie endommagea le clocher au siècle dernier; celui-ci fut alors remplacé par un nouveau de style Napoléon III. Devenu dangereux, ce dernier fut à nouveau remplacé vers 1970.

Il a aussi existé un prieuré de la Madeleine. Cette chapelle fut démolie au 18ème siècle.

e château du Ménillet est récent (milieu du 19ème siècle), construit sur le domaine du Ménillet où il devait y avoir une demeure seigneuriale plus ancienne. Ce domaine du Ménillet a appartenu, entre autres, aux familles DE LA SENGLE, DE MONTMORENCY, DE BACHELIER, MALHERBE et LEQUESNE. Ce château serait construit sur les fondations d'une villa romaine.

Concernant le hameau d'Hamecourt, une légende veut que ce hameau ait été autrefois le siège d'une foire aux bœufs très importante. Le roi Louis XI (roi de 1461 à 1483) lui aurait octroyé cette foire de 3 jours. Une fête dont nous sommes plus certains est la fête de la Saint Jean, ancienne réjouissance rustique et champêtre. Elle brilla, dit-on, d'un vif éclat vers 1850-1875. C'était des chants, des danses en plein air avec copieuses libations de vins et de cidre du pays.

Toujours à Hamecourt, il existait une chapelle Saint Jean dépendant du prieuré d'Amblainville. Elle fut



vendue à la Révolution et démolie. Ses pierres ont servi à la construction de différentes maisons. Une grange à dîmes subsiste encore de nos jours. Elle fut restaurée au 17ème siècle. Son origine est donc plus ancienne. Sur un côté est dessinée une chapelle. Symbolise-t-elle cette chapelle Saint Jean disparue?

Le dernier loup de notre région fut tué pendant l'hiver 1869 par un berger près du bois de Fosseuse. Une des pattes antérieure resta accrochée sur la porte d'entrée de la ferme d'Hamecourt pendant de très nombreuses années.

Sur la place du centre-ville se trouve la Fontaine «Sources d'Actions», œuvre de François LAVRAT. Cette fontaine en acier inoxydable figure un hommage à l'ingéniosité de l'homme qui canalise la puissance des éléments naturels pour faire tourner de concert des engrenages aussi titanesques que celui de Bornel.

Pour terminer rappelons qu'Amélie MAURESMO tapa ses premières balles de tennis à Bornel, au sein du TCB, avant de s'envoler vers la carrière qu'on lui connait. Un gymnase communal ouvert en 2008 porte d'ailleurs son nom et de son père Francis.









«Ecartelé de sinople et d'azur à la croix de gueule bordée d'argent, cantonnée au un d'une gerbe de blé d'or liée de même au deux d'une fleur de lys d'argent au trois d'un léopard de même, au quatre d'une roue dentée à six branches d'or, brochant le tout. L'Ecu est timbré d'une couronne murale à trois tours d'or, ouverte, ajourée et maconnée de sable.»

Ornement : des lauriers fruités d'or à dextre, des feuilles de chêne glandées d'or.

Les armoiries de la commune racontent l'histoire de la ville à travers les ans :

La croix de gueule bordée d'argent représente l'église de Bornel inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

La gerbe de blé sinople représentatif de verdure rappelle l'origine du nom «Bordonellum» étant «la petite ferme».

La fleur de lys d'argent évoque l'attachement de la région au royaume de France et actuellement de la Picardie.

Le léopard d'argent rappelle les faits d'armes sur le territoire de la commune au lieu-dit «le Bois des Anglais» pendant la guerre de 100 Ans.

La roue dentée à 6 branches d'or s'explique par le fait qu'il y avait 6 moulins à Bornel : le moulin de la Chocolaterie, le moulin Fétu, le moulin du Paradis, le moulin du Pont Croquet, le moulin du village et le moulin de l'Enfer.

La roue dentée rappelle également les mécanismes d'entraînement des machines des usines. Un pignon d'entraînement est visible dans le hall de la mairie, un autre est en plein air à l'entrée de l'usine CLAL-MSX. Cette dernière roue pèse 20 tonnes alors que celle à l'intérieur de la mairie n'en fait que 12. Elles viennent toutes deux d'une usine qui était en centre-ville et qui fut démolie.

La couleur argent symbolise l'orfèvrerie, une industrie qui fut florissante à Bornel. (usine SFAM).

La couronne à 3 tours : Bornel dépendait de 3 fiefs : le fief d'Outreville, le fief de la Beville et le fief de la Capelle.

Ce blason est visible sur la façade de la maison de vie Olivier Métra située en centre-ville.

Les maires de la Révolution française à nos jours

1794-1800	Pierre Sylvain DUPUIS
1800-1824	Claude MALHERBE
1824-1828	Marie Christophe DURAND
1828-1843	Jean Baptiste François Amand LEQUESNE
1843-1852	Saint Armand Gaspard LEQUESNE
1852-1878	Henri Christophe DURAND
1878-1885	Constant LECONTE
1885-1903	Jean Placide LECONTE
1903-1904	Constant LECONTE
1904-1908	Nicolas DAIX
1908-1912	Alexandre CRETE
1912- 1919	Constant LECONTE
1919-1921	Adolphe DUMONT
1921-1925	Auguste COURTOIS
1925-1941	Marcel DENISE
1941-1944	Edouard SOYEZ
1944-1945	Jean GIMON
1945-1947	Joseph LE LARD
1947-1953	Jean Baptiste NERON
1953-1959	Joseph LE LARD
1959-1965	André DIDIER
1965-1974	Maurice BOUTRAND
1974-1977	Marcel BOURGEOIS
1977-1979	Julien ROUSSEAU
1979-2001	Monique PIGEON
2001-2014	Yvon LEVASSEUR
2014-	Dominique TOSCANI







GARAGE DE BORNEL

Agent Renault et Dacia

Réparation toutes marques Mécanique - Carrosserie Véhicule neuf et occasion

ZA d'Outreville 15, rue Jean-Baptiste Néron - 60540 BORNEL

Tél. 03 44 08 52 57

Fax 03 44 08 80 21 - email : garagedebornel@sfr.fr

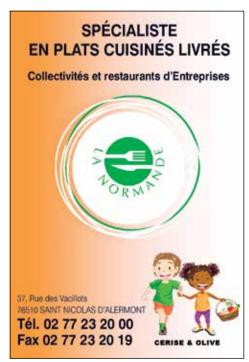


Réseaux aériens et souterrains haute et basse tension Postes de transformation Éclairage public et grands espaces VRD - Lotissements Signalisation tricolore Illuminations Festives

ZAC de MERCIERES - zone3 Avenue des Anciens de Flandres-Dunkerque BP 70329 - 60203 COMPIEGNE CEDEX

> Tél. 03 44 86 29 39 Fax 03 44 86 49 01







L'équipe municipale

Les élus

Les permanences des élus

Les commissions municipales

L'équipe administrative

La police municipale

Les services techniques

Les conseils







e conseil Municipal de Bornel est Lomposé de 27 membres, élus en mars 2014 pour 6 années.

Il se réunit régulièrement à la Mairie sur convocation du Maire pour débattre des affaires de la commune. forme de délibérations. consultables à la Mairie. Les dates et l'ordre du jour des séances du Conseil Municipal sont affichés au moins 5 jours à l'avance sur les panneaux administratifs de la ville. Elles sont publiques, chacun peut donc y assister librement. À l'issue du Conseil Municipal, un résumé du compte rendu de la séance est affiché.

Les élus

LE MAIRE DE BORNEL

Monsieur Dominique TOSCANI

LES ADJOINTS AU MAIRE

Monsieur Michel BLANCHARD

1er Adioint

Anciens Combattants, Entretien, Voiries, Sécurité Routière

Madame Raymonde FOUGERAY 2ème Adjoint

Solidarité, Affaires Sociales, Logements

Madame Christiane LE BRETON 3ème Adioint

Vie Associative, Gestion des Salles, Seniors et Handicapés

Monsieur Georges DUVAL 4ème Adjoint Environnement, Espaces Verts, Cadre de Vie



Monsieur Jean-Jacques LEMOINE 5^{ème} Adioint

Travaux, Accessibilité, Sécurité des Biens et des Bâtiments

Monsieur Emmanuel PIGEON 6ème Adjoint

Urbanisme, Appels d'Offres, Développement Economique. Commerce et Artisanat

Madame Christiane TOSCANI 7^{ème} Adioint

Evènements, Fêtes, Cérémonies et Culture

Madame Delphine PICANT 8ème Adioint

Affaires Scolaires, Périscolaires et Restauration

LES CONSEILLERS DÉLÉGUES

Madame Sandrine LE CORRE 1er Conseiller Déléqué Formation, Emploi et Jumelage

Monsieur Daniel LE COZ 2ème Conseiller Délégué Nouvelles Technologies et Gestion des Contrats

Madame Christel LE RENARD 3^{ème} Conseiller Déléqué Site Internet et Facebook

Monsieur Patrick GONTIER 4ème Conseiller Déléaué Bulletin Municipal, Relation Presse

Monsieur Pierre LE TROADEC 5^{ème} Conseiller Délégué Sports

Monsieur Frédéric FORET 6ème Conseiller Déléaué Jeunesse, Ados

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Madame Elisabeth CANTRELLE Monsieur Thierry PRUNIER Madame Carole LECUE Madame Nathalie BAUDRY Monsieur Jean-Robert MUTEL Madame Sudaroli VALMY SALVIGNOL Monsieur Hugo NAUCHE Madame Annie ORGER Monsieur Patrick ZAMMARCHI Madame Marie-Laure DONIUS Monsieur Fabrice DRINGOT Madame Nelly THOMAS BANSSE

Permanences des élus

our prendre rendez-vous avec Ple Maire ou un des adjoints, téléphonez au 03 44 08 50 13 ou bien via le site internet de la commune et le formulaire de contact :

http://www.mairie-bornel.fr/







es conseillers municipaux sont Lrépartis dans des commissions à thèmes chargées d'étudier les affaires y afférant afin de les présenter au vote du Conseil Municipal. Pour chaque commission, le premier nommé est le vice-président, le président de droit de toutes les commissions étant Dominique Toscani.

FINANCES

L'ensemble du Conseil Municipal

ENTRETIEN. VOIRIE. SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vice-Président : Michel Blanchard Georges Duval, Jean-Jacques Lemoine, Daniel Le Coz, Patrick Gontier, Frédéric Foret, Jean-Robert Mutel, Sudaroli Valmy, Fabrice Dringot

SOLIDARITÉ, SOCIAL, LOGEMENT

Vice-présidente : Raymonde Fougeray Michel Blanchard Christiane Lebreton Elisabeth Cantrelle, Thierry Prunier, Carole Lecué, Jean-Robert Mutel, Sudaroli Valmy

ASSOCIATIONS, SALLES, SÉNIORS, HANDICAPÉS, SPORTS

Vice-présidente : Christiane Lebreton Michel Blanchard, Raymonde Fougeray, Patrick Gontier, Pierre Le Troadec, Elisabeth Cantrelle, Thierry Prunier, Jean-Robert Mutel, Hugo Nauche

ENVIRONNEMENTS. ESPACES VERTS. CADRE DE VIE

Vice-président : Georges Duval

Michel Blanchard, Emmanuel Pigeon, Patrick Gontier, Pierre Le Troadec, Elisabeth Cantrelle, Carole Lecué, Sudaroli Valmy, Patrick 7ammarchi

TRAVAUX, ACCESSIBILITÉ, SÉCURITÉ **DES BIENS ET BATÎMENTS**

Vice-président : Jean-Jacques Lemoine Michel Blanchard, Georges Duval, Patrick Gontier, Pierre Le Troadec, Frédéric Foret, Thierry Prunier, Nathalie Baudry, Hugo Nauche

URBANISME, APPELS D'OFFRES. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. **COMMERCE ET ARTISANAT**

Vice-président : Emmanuel Pigeon Michel Blanchard, Jean-Jacques Lemoine, Sandrine Le Corre, Christel Le Renard, Nathalie Baudry, Jean-Robert Mutel, Sudaroli Valmy, Fabrice Dringot

EVÉNEMENTS, FÊTES, CÉRÉMONIES. **CULTURE**

Vice-présidente : Christiane Toscani Michel Blanchard, Raymonde Fougeray, Sandrine Le Corre, Daniel Le Coz, Christel Le Renard, Frédéric Foret, Carole Lecué, Nathalie Baudry

SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE, RESTAURATION JEUNESSE. **ADOLESCENTS**

Vice-présidente : Delphine Picant Michel Blanchard. Christiane LeBreton. Christel Le Renard, Pierre Le Troadec, Frédéric Foret, Nathalie Baudry, Sudaroli Valmy, Marie-Laure Donius

EMPLOI, FORMATION, JUMELAGE

Vice-présidente : Sandrine Le Corre

Michel Blanchard, Christiane Toscani, Delphine Picant, Daniel Le Coz, Christel Le Renard, Carole Lecué, Nathalie Baudry, Annie Orger

INFORMATION, COMMUNICATION

Vice-président : Patrick Gontier Michel Blanchard, Delphine Picant, Sandrine Le Corre, Daniel Le Coz, Christel Le Renard. Carole Lecué, Sudaroli Valmy, Nelly Thomas Bansse

Les services municipaux



SERVICE ADMINISTRATIF

▼ votre service, l'équipe administrative de la Mairie travaille dans différents domaines, bien définis et tous ensemble dans un même but, être conviviaux, disponibles, ouverts et efficaces.

Elle vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, et le samedi matin de 9h à 12h.

LA POLICE MUNICIPALE

Composée de deux agents, notre police municipale a pour mission, sous l'autorité du Maire, d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Le Maire confie ces tâches aux agents de la police municipale qui les exécutent, dans la limite de leurs attributions.

Ces fonctionnaires territoriaux sont des agents de police judiciaire adjoints assermentés et agréés par le Préfet et le Procureur de la République.

En collaboration très étroite avec la

Gendarmerie de Méru, ils assurent une mission de surveillance sur tout le territoire de Bornel et des hameaux.

La police municipale mène des actions telles que l'îlotage, la sécurité des enfants aux abords des écoles, la lutte contre le bruit, le contrôle et la réglementation de la circulation et du stationnement, le respect du Code de la Route, l'opération tranquillité vacances, la surveillance







des bâtiments communaux, la police funéraire, la mise en fourrière, la verbalisation des chiens dangereux ou errants, la gestions des objets trouvés.

SERVICES TECHNIQUES

L'équipe est composée de 6 agents dont 2 en contrats aidés, les missions qui leur sont confiées sont diverses et variées.

Ils assurent, en coopération avec la police municipale, la sécurité des enfants lors des entrées et sorties des écoles.

Ils assurent le nettoyage de la commune, l'entretien et certaines réparations des différents bâtiments publics de la ville, écoles, salles communales, mairie, et les différents équipements sportifs.

Ils entretiennent certains espaces verts et rénovent la signalisation routière de la ville.

En période hivernale, ils assurent à toutes heures le salage de la commune.

En bref, ils sont au service des Bornellois pour que les conditions de vie soient les meilleures pour tous.

ET ENCORE...

Les employés communaux qui interviennent en soutien auprès des enseignants dans chaque classe. Ils





assurent les services de restauration scolaire, ainsi que l'entretien des différents bâtiments publics de la commune.

L'effectif total du personnel employé par la Commune, au service des Bornellois, est de : 23 personnes à temps plein et 2 personnes à temps partiel et 3 en contrats aidés.

Le conseil des sages

e Conseil des Sages est une Linstance consultative de réflexions et de propositions, qui participe à la vie municipale aux côtés des élus.

Ils n'ont plus d'activité professionnelle et sont retraités.

Les membres du conseil des Sages sont tenus à un devoir de réserve et de confidentialité dans le cadre de leurs missions.

MEMBRES DU CONSEIL DES SAGES

Président:

Gastaud Alain

Vice-Présidente :

M^{me} Lemaire Patricia

Secrétaire :

M^{me} Itier Jozica

Secrétaire-adjointe :

M^{me} Noel Françoise

Membres:

M^{me} Champeymont Catherine

M. Garcia Jacques

M. Leemput Gérard

M. Levasseur Yann

M^{me} Szypowski Denise

M. Vijoux Jacques

















Le conseil des jeunes

Lest élu pour 2 ans, il participe à la réalisation de projets ainsi qu'aux cérémonies officielles. Il fait des propositions aux élus.

MEMBRES DU CONSEIL DES JEUNES

Alameh Ryan *CM2*Baudry Alexandre *CM2*Ben-Nejmi Yasmine *3B*Bourc'his Maiwen *CM2*Cirederf Lina *CM1*Daugas Madison *CM1*Elmas Ilhan *CM2*Menu Pierre Arnaud *CM1*Mertz Léa *CM1*Mertz Théo *CM2*Molle Amandine *CM2*Plassy Valentin *4D*







Entreprise de Propreté

créée en 1976

Entretien immeubles & résidences

Débarras caves, greniers, petits espaces verts...

Entretien bureaux et magasins

Sociétés, supermarchés, municipalités

Entretien vitres et travaux grandes hauteurs Alpinistes, nacelles...

Entretien Entrepôt & parcs de stationnement Balayeuses et autolaveuses autoportées...

Agences à Vanves et Cergy

Interlocuteur : Jean-Pierre TARTARE
mail : client@manulav.fr - fax : 01 34 43 86 20

01 30 73 80 80

Expertise - Réactivité - Proximité



Tour de bureaux Rosny II / 14º étage 112 avenue du Général de Gaulle 93118 Rosny-sous-Bois cedex **Tél. 01 48 48 70 70** Fax 01 48 50 90 51



Régie

Conception

Réalisation

-Bois cedex a

Reproduction interdite - Modèle déposé Dépôt légal 3° trimestre 2015

emf-editions.fr • contact@emf-editions.fr



Le CCAS

Le logement

Les nouveaux habitants

Les démarches administratives

Les démarches d'urbanisme

Le civisme et le voisinage

Les personnes âgées

Les transports

La déchetterie

Les principales manifestations

La bibliothèque







e Centre Communal d'Action ■ Sociale est un établissement public autonome qui assure des prestations légales obligatoires et facultatives en direction des personnes âgées, des plus démunis, des handicapés, des jeunes... Il est placé sous la responsabilité de 17 membres, présidé par le maire de Bornel. Les services du CCAS sont ouverts à tous les Bornellois, le public est reçu sur rendez-vous.

Le CCAS met en place un plan canicule et un plan grand froid.

¥ Siège Social : Mairie de BORNEL

60540 BORNEL Tél.: 03.44.08.50.13

Fax: 03.44.08.41.11

PRÉSIDENT :

Monsieur Dominique TOSCANI

MEMBRES ÉLUS:

Vice-présidente :

Madame Raymonde FOUGERAY

Madame Christiane LE BRETON Madame Christiane TOSCANI Madame Elisabeth CANTRELLE Madame Carole LECUE Madame Nathalie BAUDRY Madame Sudaroli VALMY Madame Marie-Laure DONIUS





MEMBRES EXTÉRIEURS:

Madame Denise SZYPOWSKI Madame Jacqueline CADOR Madame Marie-José DESEILLE Monsieur Maurice SIMON Madame Rosa BOURGEOIS Monsieur Roger BERDALLE Monsieur Henri LECOMTE Monsieur Alain FLEURY

L'aide sociale facultative

Telle a pour but d'aider ponctuellement des personnes traversant une situation financière délicate. Elle est attribuée par le conseil d'administration du CCAS en fonction de critères précis. Les décisions peuvent s'accompagner de conseils permettant au demandeur d'être informé sur ces possibilités d'insertion sociale. Les dossiers de demande de RSA sont instruits par les assistantes sociales qui suivent ces dossiers en liaison avec la commission locale d'insertion. Les familles peuvent se faire conseiller par les assistantes sociales.





Fêtes de fin d'année

e CCAS organise différentes manifestations ·

La Galette des Rois suivie d'un après-midi dansant en Janvier.

Un après midi dansant en Septembre.

Un repas des Séniors de plus de 65 ans fin Novembre.

Une distribution de colis pour les séniors de plus de 65 ans, en décembre.







e service des logements locatifs de La Mairie recoit les demandes des habitants qui sont examinées par une commission à la mairie en fonction des situations familiales et priorités qui sont souvent : l'hébergement, le handicap, l'insalubrité, la maladie, etc.

Elles sont étudiées avec les bailleurs et la Préfecture pour l'attribution des logements en essayant toutefois de respecter les choix des demandeurs.

Après proposition commune (Mairie et bailleurs) une commission d'attribution décide de l'acceptation ou du refus du dossier. Il est à signaler que ces accords sont respectés de part et d'autre, quand il s'agit des logements réservés au contingent de la Mairie (environ 10% du parc des logements sociaux). Il est évident que les bailleurs et la Préfecture ont le choix et l'autorité sur leurs contingents respectifs.

Les personnes qui souhaitent obtenir un logement sur la Commune de Bornel doivent retirer un dossier au secrétariat de la mairie ou bien le télécharger sur le site internet dans la rubrique Démarches administratives > Demande de logement.

Il faut impérativement remplir la demande et la retourner au Service Logement de la commune avec **les** justificatifs demandés pour que votre dossier soit pris en compte.

Madame Raymonde FOUGERAY reçoit sur rendez-vous les Mercredis après-midi de 13h30 à 17h00 ainsi que les Samedis matin de 9h00 à 12h00

Toute demande de logement est enregistrée et une copie de celle-ci est transmise à l'OPAC de l'Oise. Chaque demande de logement est valable pendant un an à compter de sa date de dépôt. Sans renouvellement de la demande, le dossier est annulé.

Nous vous rappelons qu'en cas de difficultés momentanées pour le paiement de votre loyer, n'hésitez pas à prendre contact avec l'OPAC pour étudier les éventuelles solutions. N'attendez pas que des mesures d'expulsion soient engagées pour réagir, car dans ce cas la, c'est toujours beaucoup plus difficile à gérer.

Nouveaux habitants

Tous venez ou vous allez emménager à Bornel, nous tenons à vous féliciter de votre choix et nous espérons que vous serez satisfaits de notre ville. Aussi, nous nous permettons de vous donner quelques conseils sur les formalités qu'il vous faudra accomplir.

CARTE D'IDENTITÉ : Présentez-vous à la Mairie qui vous donnera un dossier à compléter en vue d'établir une nouvelle carte d'identité.

CARTE D'ÉLECTEUR : Pour pouvoir voter, vous devez demander votre inscription sur la liste électorale de la commune. Présentez-vous à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile avant le 31 décembre.

COURRIER ET TÉLÉPHONE : Remplissez un ordre de réexpédition et remettez-le à la poste desservant le domicile que vous quittez. Votre courrier sera transmis à votre nouvelle adresse pendant 1 an. Sécurité sociale, Mutuelle, Allocations Familiales. Ecrivez aux caisses desservant votre ancien domicile en indiquant votre ancienne adresse et votre numéro d'immatriculation. Indiquez votre nouvelle adresse et la transmission sera automatiquement faite à votre nouvelle caisse.

EDF/GDF ET EAU : Résiliez votre abonnement au plus tard trois jours avant votre départ, au centre de votre ancien domicile. Demandez au nouveau centre l'ouverture d'un nouvel abonnement.

TRÉSOR PUBLIC : Avisez votre ancien percepteur ainsi que le nouveau de votre changement d'adresse.

CARTES GRISES: Vous devez dans les 15 jours qui suivent le déménagement, faire une demande de changement de carte, adressez-vous à la Préfecture de l'Oise.

➤ Préfecture de l'Oise

1. place de la Préfecture 60000 Beauvais Tel: 03 44 06 12 34

CARTE DE DÉCHETTERIE : Grâce à cette carte d'accès, vous pouvez ieter gratuitement vos déchets à la déchetterie. Pour cela vous devez retirer un formulaire à l'accueil de la mairie, le remplir et l'envoyer par courrier postal à la Communauté de Commune des Sablons qui se chargera de créer votre carte et de l'envoyer à la déchetterie. Il vous suffira ensuite d'aller la chercher directement à la déchetterie.







Démarches administratives

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT
Carte d'électeur	Mairie du domicile avant le 31/12	Pièce d'identité et justificatif de domicile	Gratuit
Carte grise et certificat de vente	Préfecture ou sous préfecture	Formulaire comportant l'indication des pièces à joindre, à retirer en mairie	Gratuit
Carte grise pour un changement de dép.	Préfecture	Certificat de non-gage, demande d'immatriculation. Justification d'état civil et de domicile.	Gratuit
Carte d'identité nationale Remarque: A partir du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures. Ceci s'applique aux cartes nationales d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 et à celles délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.	Mairie du domicile, présence du demandeur	Formulaire à remplir par le demandeur, extrait de naissance de moins de 3 mois. 2 photos d'identité récentes, justificatif de domicile. L'ancienne carte en cas de renouvellement. En cas perte ou de vol : déclaration à la gendarmerie. En cas de divorce : dispositif du jugement. Pour les mineurs : les parents doivent remplir l'autorisation parentale.	Gratuit sauf en cas de perte ou vol : 25€ en timbre fiscal
Certificat de nationalité	Juge d'instance du domicile (tribunal)	Constitution d'un dossier selon les spécificités de chacun	Gratuit
Certificat de notoriété Certificat de propriété	Notaire ou Tribunal d'instance	Renseignements auprès du notaire ou du tribunal	Gratuit
Extrait d'acte de naissance, de mariage ou de décès	Mairie du lieu où s'est produit l'évènement	Livret de famille, carte d'identité. En cas de demande écrite, joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.	Gratuit
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Présentation du livret de famille. Pièces d'identité des 2 parents (si non mariés). Délai de déclaration 3 jours (non compris le jour de la naissance, le dimanche et les jours fériés).	Gratuit
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Délai de 24h. Présentation du certificat confidentiel du décès établi par le médecin ayant constaté le décès. Livret de famille du défunt.	Gratuit
Dossier de mariage	Mairie de résidence de l'un des futurs conjoints (min.1 mois)	Dossier de renseignements à retirer à la Mairie.	Gratuit

PIÈCES DÉSIRÉES	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT
Inscription au recensement	Mairie du domicile	Carte d'identité. Justificatif de domicile et livret de famille des parents. Dans le mois du 16 ^{ème} anniversaire.	Gratuit
Livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou du lieu de naissance du 1 ^{er} enfant pour les célibataires	Délivré au moment de la cérémonie de mariage ou de la naissance du 1 ^{er} enfant	Gratuit
Passeport	Toutes les mairies de France qui sont équipées Remarque : la mairie de Bornel n'étant pour l'instant pas équipée, les mairies équipées les plus proches sont Chambly et Méru.	Formulaire cerfa à remplir par le demandeur. Timbres fiscaux : 86€. 2 photos d'identité identiques et conformes aux normes. Justificatif du domicile : original + photocopie. Carte d'identité : original + photocopie. Si pas de carte d'identité : acte de naissance de moins de 3 mois : original (extrait avec filiation ou copie intégrale). En cas de renouvellement : ancien passeport ; photocopie + original.	Timbres fiscaux en France métropolitaine -Majeur: 86 € (ou 89 € pour une demande à l'étranger ou en outre-mer si la photo est prise directement au guichet.) -Mineur: entre 0-14 ans, 17€ Entre 15-17 ans, 42€
Permis de chasser	Préfecture pour la délivrance	S'inscrire en Mairie entre janvier et mars pour passer l'examen qui a lieu en mars, juin et sept. Retirer deux imprimés à compléter.	Selon le permis
Permis de conduire ou duplicata	Préfecture	Imprimé à retirer en Mairie	Selon les cas
Permis de construire ou Déclaration de travaux exemptés de permis de construire	Mairie	Obligatoire: plan de situation du terrain Complémentaires selon la nature du projet: plan de masse coté dans les 3 dimensions, plan de coupe, plan des façades et des toitures, représentation de l'aspect extérieur de la construction avec modifications projetées. Complémentaire selon la situation du projet: une notice avec les matériaux utilisés et les modalités d'exécution des travaux. Pour toute précision sur le contenu exact des pièces à joindre à votre déclaration, vous pouvez vous référer à la notice explicative jointe et vous renseigner auprès du service urbanisme.	Gratuit







LES FORMULAIRES À UTILISER **POUR RÉALISER VOTRE PROJET**

1 Le permis de construire

Le formulaire de demande de permis de construire pour une maison peut être utilisé pour les projets de construction d'une maison individuelle d'habitation et de ses annexes (garage...) ou pour tous travaux sur une maison individuelle existante.

2 Le permis d'aménager

Le formulaire de demande de permis d'aménager et de construire peut être utilisé pour tous types de travaux ou d'aménagements (lotissement, terrain de sport ou de loisirs).

3 Le permis de démolir

Le formulaire de demande de permis de démolir doit être utilisé pour les projets de démolition totale ou partielle d'une construction protégée ou située dans une secteur protégé.

REMARQUE : Lorsque ces démolitions dépendent d'un projet de construction ou d'aménagement, le formulaire de demande de permis d'aménager et de construire ainsi que celui de la déclaration préalable permettent également de demander l'autorisation de démolir.

LA DECLARATION PRÉALABLE **DE TRAVAUX**

Le formulaire de déclaration préalable doit être utilisé pour déclarer des aménagements, des constructions jusqu'à 40 m2 ou des travaux non soumis à permis de construire (pose de velux, clôture, portail, réfection de toiture...)

Lorsque votre projet concerne la création d'un lotissement non soumis à permis d'aménager où une division foncière soumise à contrôle par la commune, vous devez utiliser le formulaire de déclaration préalable pour les lotissements et autres divisions foncières non soumis, à permis d'aménager.

Si votre projet nécessite d'effectuer des démolitions soumises à permis de démolir, vous pouvez en faire la demande avec ce formulaire.

ATTENTION les pièces à fournir sont différentes en fonction de la nature du projet.

Pour en savoir plus contacter la Mairie - Service Urbanisme.

Civisme et voisinage

VOISINS VIGILANTS

Depuis l'été 2014, la commune participe au dispositif « Voisins vigilants ».



Les voisins vigilants ont pour mission d'aviser les services de gendarmerie de tous faits inhabituels

dont ils pourraient être témoins dans le voisinage, dans la rue afin de lutter contre les cambriolages, les détériorations. Ils sont mis en relation directe avec la gendarmerie par la reconnaissance de leur numéro d'appel.

Nous tenons à rappeler qu'une surveillance de l'habitation pendant les congés est possible si vous en faites la demande. Ce dispositif est gratuit. Le formulaire est à retirer à la mairie et à remettre aux policiers municipaux complété. Il est préférable en complément d'effectuer la même démarche à la gendarmerie.

STATIONNEMENT

Le parking de la place de l'église est exclusivement

réservé au stationnement de courte durée (1h00) et ne peut être, en aucun cas utilisé la journée complète.

Nous vous rappelons que la commune organise chaque mois le balayage de la voirie, les dates sont communiquées en début d'année.

Nous vous remercions de faire attention au stationnement de votre

voiture afin que la machine puisse passer sans problème.

ENTRETENIR SON PAS DE PORTE

Le nettoyage des rues et des caniveaux est assuré par les services municipaux. Nous appelons à la bonne volonté de chacun pour contribuer au maintien de la propreté devant son habitation.

NEIGE ET GLACE

Les propriétaires ou les locataires doivent dégager la neige ou la glace sur le trottoir devant leur habitation. A défaut, en cas d'accident, ils peuvent être tenus pour responsables. Le personnel communal est chargé d'assurer le salage des chaussées afin d'améliorer les conditions de circulation.

ÉMISSION DE FUMÉE

Tout brûlage (déchets verts/ménagers ou autre) sur le domaine public et privé est rigoureusement interdit (règlement sanitaire départemental).

Dans les zones pavillonnaires, les barbecues ne doivent pas occasionner de gêne olfactive ou de fumée pour les habitations voisines. En immeuble collectifs, l'usage des barbecues relève des réglementations propres à chaque résidence.







Les chiens doivent être tenus en laisse, et doivent obligatoirement être identifiés. Il est préférable que l'animal porte un collier avec le numéro de téléphone de son propriétaire afin de faciliter son identification en cas de fugue. Les déjections doivent être ramassées par le propriétaire ou de la personne en charge de l'animal. Nous rappelons que les déjections sont considérées comme des déchets et de ce fait la personne en charge de l'animal qui ne les ramasse pas peut se voir verbaliser (35€ d'amende).

LES CHIENS DANGEREUX

La législation concernant les chiens susceptibles d'être dangereux impose qu'ils soient en permanence tenus en laisse et muselés dans les lieux publics.

Les chiens catégorisés (1 et 2) doivent être identifiés et vaccinés. Les chiens de catégorie 1 doivent être stérilisés.

Le propriétaire doit souscrire une assurance pour garantir les dommages occasionnés par l'animal. Ce dernier doit également subir une étude comportementale et le propriétaire ou la personne en charge de l'animal doit suivre une formation de sensibilisation aux dangers pouvant être occasionnés par l'animal. À l'issue, il se verra remettre une attestation d'aptitude. Tous ces documents sont nécessaires pour obtenir le permis de détention rendu obligatoire (contacter la Police Municipale).

LES PLANTATIONS

Pour les plantations en limite de propriété (clôture), quelques règles sont à respecter :

- Plantation d'une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimale à respecter sera de 50cm (du milieu du tronc à la limite séparative)
- → Plantation supérieure à 2 mètres, la distance minimale à respecter est de 2 mètres au moins de la limite séparative.

Ceci est valable aussi pour les haies qui donnent sur le domaine public. Celui sur la propriété duquel avancent les branches des autres peut contraindre son voisin à les couper. En revanche il ne peut le faire lui-même.

USAGE DES TONDEUSES ET ENGINS À MOTEURS

L'utilisation des tondeuses et outils sonores, est strictement réglementé dans la commune :

Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30.

Les Samedis : de 9h à 12h et de 15h à

Les Dimanches et les jours fériés : de 10h à 12h.

Nous vous remercions dans l'intérêt de chacun de bien vouloir respecter ces créneaux horaires qui permettront de meilleures relations de voisinage. Les contrevenants peuvent être soumis à une amende.

BRUITS DE VOISINAGE

Nous tenons à sensibiliser tous les propriétaires de chiens et d'animaux divers, des nuisances que ceux-ci peuvent engendrer (sonores et olfactives). Il semble que parfois certains propriétaires se soient habitués à ces diverses perturbations et par conséquent ne sont plus sensibilisés par ces problèmes.

Il faut absolument que chacun prenne conscience de sa pleine responsabilité sur la tranquillité de ses voisins, qui sont en droit d'exiger eux aussi de vivre au calme chez eux. Selon l'article R.623-2 du code pénal « les contrevenants à ces dispositions s'exposent à des amendes en cas de récidive ».

Les personnes âgées

PORTAGE DES REPAS

La Communauté de Communes des Sablons vous propose la livraison de repas froids à domicile chaque jour de la semaine. Ce service est accessible à toutes les personnes âgées de plus de 60 ans et plus ou si vous êtes handicapé et êtes résidant dans la Communauté de Commune des Sablons. La distribution a lieu en matinée les lundis, mercredis et vendredis.

- > Prix unitaire du repas : 6,75 euros
- → Pour tout renseignement ou commande, contacter M^{mes} Véronique VOILLEY ou Brigitte COHEN au 03 44 22 01 60 le mardi matin et jeudi matin.

- → Télécopie : 03 44 22 21 88
- → Site internet : http//cc-sablons.com /

TÉLÉALARME

Un service de téléassistance 24h/24 est mis en place par le Conseil Départemental, pour les personnes âgées de moins de 65 ans atteintes d'une maladie grave, les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes handicapées (taux d'invalidité égal ou supérieur à 80%).

Pour en savoir plus, contactez:

■ Conseil Général de l'Oise **DISS- Service Téléalarme**

1 Rue de Cambry 60000 BEAUVAIS Tél: 03 44 06 60 18

CONSEILS AUX PERSONNES ÂGÉES

Le plus sûr moyen de ne pas être volé est de ne pas tenter les voleurs!

Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous, elles sont bien mieux à la banque.

Vous possédez des objets de valeur à votre domicile? Ne les placez pas dans la pièce où vous recevez des visiteurs. Vous devez encaisser votre pension, retirer de l'argent sur un compte bancaire : faites-vous accompagner, c'est plus agréable et plus prudent. Même si vous ne vous séparez jamais de votre sac, gardez vos papiers personnels sur vous, c'est plus sûr.





Le plus souvent possible, payez par chèque. N'emportez avec vous que les chèques dont vous avez besoin, en prenant soin de relever les numéros.

ROMPEZ VOTRE ISOLEMENT

Ayez toujours sous la main et bien en vue les numéros d'appels des premières urgences : gendarmerie et police (17), pompiers (18), S.A.M.U. (15), médecins,...

Faites appel à votre famille, vos voisins. Connaissez leurs numéros de téléphone, appelez ou faites vous appeler régulièrement.

LIMITEZ LES RISQUES

Ne cachez pas les clefs sous votre paillasson! Les endroits trop connus comme pots de fleurs, paillasson... sont les premiers visités.

Renforcez vos issues : porte blindée équipée d'un œilleton non déformant et d'un blocage en acier... fenêtres munies de persiennes.

Pensez à confier un double de vos clefs à votre famille. N'inscrivez pas votre adresse sur votre trousseau de clefs. Des boîtes aux lettres trop pleines trahissent des habitations vides Evitez les signes extérieurs prouvant votre absence même si vous partez plusieurs jours, fermez les issues de votre domicile: portes et volets.

IDENTIFIEZ VOS VISITEURS

Avant d'ouvrir votre porte, ouvrez l'œil : identifiez vos visiteurs à l'aide d'un œilleton ou d'un entre bailleur.

Attention aux individus utilisant les qualités d'agent EDF-GDF, du service des eaux, de la police ou tout autre service public, pour pénétrer chez vous et dérober objets, valeurs et liquidités. Nous vous rappelons que les vrais agents sont munis d'une carte professionnelle officielle, demandez-la, Dans le doute, faites les attendre à l'extérieur et appelez au numéro indiqué sur votre facture EDF-GDF ou tout autre document officiel pour les autres services publics.



(ramonage, vos travaux élagage,...) faites appel à des professionnels reconnus, méfiez-vous des offres de services trop alléchantes ! N'hésitez jamais à appeler la brigade de Gendarmerie la plus proche. Elle est à votre disposition pour vous écouter et vous aider.

Les transports

SABLONS BUS

Pour aller à Méru

Grâce aux SABLON BUS, tous les habitants du canton peuvent après avoir réservé 24h à l'avance, se faire conduire à Méru, le jour de leur choix.

Du lundi au samedi, de 6h00 à 20h00.

Les SABLONS BUS viennent vous chercher et vous ramènent chez vous. dans la matinée ou dans l'après-midi, 6 jours par semaine. Pour tout renseignement, horaire et réservation, un numéro Azur est mis à votre disposition: 0810.60.00.60

Ce service à la carte bénéficie d'un tarif unique : 4€ (aller et retour) (Tarif décembre 2014)

Toutes les personnes de plus de 60 ans bénéficient d'une gratuité totale. Pour établir votre carte de transport gratuit, veuillez contacter:

≥ Communauté de Commune des Sablons

2 Rue Méru - B.P. 20451 Villeneuve les Sablons 60544 MERU Cedex Tél: 03.44.22.01.60 http://cc-sablons.com/

Les documents à fournir :

- → La copie de votre Carte d'Identité
- → Un justificatif de domicile
- → Une photo d'identité

SNCF: LIGNE PARIS NORD / BEAUVAIS



¥ Gare SNCF Bornel-Belle-Église

Rue de la gare 60540 BORNEL Tél.: 03 44 08 50 20

Horaires d'ouverture du guichet : Le lundi de 05h25 à 12h35 Du mardi au vendredi de 05h55 à 13h05 Samedi, dimanche et jours fériés : fermé

AUTOROUTE A16

L'autoroute A16 Paris - Amiens - Calais permet de gagner Paris en 30mn et Calais en 2h. Elle met BORNEL aux marches du Royaume Uni.

AÉROPORTS

BORNEL se trouve à 45 kms de Roissy-Charles De Gaulle : 01.70.36.39.50 et également à 30 kms de Beauvais-Tillé: 0892.68.20.66

Une ligne de BUS vous transporte de la gare de PERSAN à l'aéroport de Roissy Charles De Gaulle.

Durée trajet : 50mn





La ligne 100 fonctionne du lundi au vendredi de 5h30 à 21h00, avec un bus toutes les 30 min de 5h30 à 9h00 et de 17h00 à 21h00 et un bus toutes les heures de 9h à 17h.

Y Tél.: 01 48 62 38 33 http://www.keolis-valdoise.com/ http://www.vianavigo.com/

Déchetterie et collecte

LA DÉCHETTERIE DES SABLONS

■ Déchetterie des Sablons

ZAC d'Outreville à BORNEL Tél.: 03 44 08 53 53

Horaires: Ouvert du Mardi au Samedi

de 9h à 12h et de 14h à 18h Le Dimanche : de 9h à 12h

Conditions d'accès : vous devez présenter votre carte à puce.

obtenir Chaque fover peut gratuitement et sur demande une carte magnétique, pour cela il suffit de demander un formulaire à la mairie ou de le télécharger sur le



site : cc-sablons.com (rubrique environnement > ordures ménagères > déchetterie)

LA COLLECTE

- → Lundi: les bacs jaunes
- → Mercredi : les déchets verts : Dans un sac ouvert ou contenant sans couvercle, en fagots de moins d'un mètre de long liés avec corde ou ficelle. Ce service est assuré 1 fois par semaine d'Avril à Octobre.
- → Jeudi : les ordures ménagères du secteur Est

→ Vendredi:

- les verres, un vendredi sur 2
- les ordures ménagères du secteur Quest

Les contenants doivent être sortis la veille au soir, sur le trottoir et rentrés au plus tôt le lendemain. Toutes les collectes auront lieu les jours fériés.

→ Les encombrants :

seront collectés uniquement sur rendez-vous. Il vous suffit de téléphoner au : 03 44 46 38 26. Service gratuit.

Si vous rencontrez un problème avec vos bacs à déchets (détériorés ou volés), veuillez contacter la mairie.

Nous vous rappelons qu'en cas de départ de la commune de Bornel, les bacs doivent être restitués (sous peine d'être facturés).

→ Emballages recyclables :

- Boîtes métalliques
- bidons, bouteilles plastiques
- briques de lait et jus de fruits
- papiers et cartons propres
- journaux, revues
- emballages

→ Le verre :

- bocaux
- pots
- bouteilles

Les manifestations

Principales manifestations culturelles de Bornel:

- 2 soirées DJ pour les ados de 10 à 17 ans (en mars et septembre)
- → La fête de Bornel : le dernier week-end du mois d'avril
- La fête des voisins du mois de mai
- La commémoration du Maguis de Ronquerolles : dans la





- clairière de la forêt du Ménillet le dimanche suivant le 19 juin (date anniversaire)
- → La brocante : foire à tout, le premier dimanche de juillet
- → La fête du 14 juillet : retraite aux flambeaux, bal et feu d'artifice
- Le forum des associations. le premier samedi de septembre, salle Jean Cresseveur
- → Le salon des Arts, Peintures et Sculptures en Octobre. salle Olivier Métra
- → Halloween
- → Le repas de Noël du CCAS pour nos aînés
- Distribution des colis aux aînés.
- → Spectacle de Noël aux enfants de la commune
- → Divers après-midi dansants et repas à thème













La bibliothèque

La bibliothèque Jules Verne est située dans l'enceinte de l'école primaire Van Gogh - Rue du 8 Mai

Horaires : Mercredi 14h00 à 17h00 Samedi 9h00 à 12h00

Gratuit pour les moins de 15 ans. Cotisation annuelle de 9 euros pour les plus de 15 ans.





L'école maternelle
L'école élémentaire
Les études surveillées
La restauration
Le collège
Le centre de loisirs
Les assistantes maternelles







L'effectif de la rentrée scolaire 2014/2015 est de 161 enfants répartis en 6 classes soit une moyenne de 27 élèves par classe.

■ Ecole maternelle Jean de la Fontaine

Directrice : Mme BIGOT Rue du 8 mai - BORNEL Tél: 03.44.08.54.49

Horaires: 8h30-11h30 et 13h30-15h45



École élémentaire

L'effectif de la rentrée scolaire 2014/2015 est de 273 enfants répartis en 11 classes soit une moyenne de 25 élèves par classe. Dont une classe CLISS de 12 élèves.

≥ Ecole élémentaire Vincent Van Gogh

Directeur: M BILLOIS Rue du 8 mai - BORNEL Tél: 03.44.08.54.58

Horaires: 8h30-11h30 et 13h30-15h45



Études surveillées

Tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis. les enfants peuvent bénéficier de l'étude surveillée après l'école. Elle a lieu de 16h00 à 17h00 dans l'enceinte de l'école primaire ; les enfants ayant 15 minutes de récréation leur permettant de prendre leur goûter s'ils le souhaitent et de se détendre. L'étude démarre dès le premier jour de classe, durant tout le mois de septembre, les inscriptions sont prises en compte par l'école, accompagnée du 1er paiement. À partir du mois d'octobre, il faudra se rendre en mairie, aux heures d'ouverture soit 9h00-12h00 et 13h30-17h30 la semaine et de 9h00 à 12h00 le samedi.

Restauration

Environ 280 à 290 enfants, prennent chaque jour leurs repas dans le restaurant scolaire et profitent des nombreuses animations organisées par l'ILEP. Les repas doivent être commandés la veille avant 9h00.

Collège



L'effectif du collège est d'environ 500 collégiens dont 200 Bornellois.

≥ Collège Françoise Sagan

Directrice · Mme COURCHÉ Rue du 11 Novembre - BORNEL

Tél: 03 44 07 87 70

Le centre de loisirs

Une structure de loisirs organisée par l'Initiative Laïque Education Populaire (ILEP) et la Mairie de Bornel qui accueille vos enfants toute l'année. Vos enfants pourront participer aux nombreuses sorties et activités (piscine, cinéma, spectacles...) que nous leur proposons.

≥ Centre de loisirs

Directrice: Mme DELIANCOURT 23b, rue du 8 mai 1945 - BORNEL

Tél: 03 44 08 47 43

LES DIFFERENTS ACCUEILS DU CENTRE

Le périscolaire du matin : de 7h00 à 8h20, tous les jours. Le plein d'activités pour bien débuter la journée, différents ateliers, des jeux de sociétés, les coins dessin, poupée et lecture sont proposés. Possibilité également de se reposer si les enfants ne souhaitent pas jouer.

Les Activités Péri-éducatives : de 15h45 à 16h30, goûter et activités récréatives.

Le périscolaire du soir : de 16h30 à 19h00. Des activités spécifiques seront proposées, les mêmes que celles du midi afin de permettre aux enfants

mangeant à la cantine de pouvoir y participer au même titre que ceux fréquentant l'Ilep le soir.

Le mercredi : de 7h00 à 8h20 périscolaire, de 11h30 à 13h30 pause méridienne et de 13h30 à 19h00 centre de loisirs. Les enfants pourront s'amuser en découvrant un grand nombre d'activités ludiques, éducatives et sportives ainsi que des sorties à la piscine, cinéma, patinoire ...

Les vacances scolaires : Toussaint. Février, Pâques, Juillet et Août, le centre est ouvert. Les enfants bénéficient de sorties, d'activités manuelles, d'activités sportives, de mini-séjours.

COMMENT S'INSCRIRE AU CENTRE DE LOISIRS DE BORNEL

A l'accueil du centre, pendant les heures d'ouverture soit de 7h00 à 19h00 du lundi au vendredi.

LES PAPIERS À FOURNIR (PHOTOCOPIES)

- → Livret de famille
- → Avis d'imposition
- → Prestation CAF
- → Vaccins de l'enfant
- → Attestation de sécurité sociale
- → Carte de Mutuelle

LE DOSSIER À REMPLIR

- → Fiche sanitaire
- Fiche de renseignements
- Autorisations parentales
- → Présence prévisionnelle pour chaque mois













Assistantes Maternelles

■ BISSON Catherine 25 Rue Costes et Bellonte Tél.: 03 44 08 81 75

■ BOISBUNON-MIOT Marie-Laurence 13 Rue du Ménillet Tél.: 03 44 08 50 92 06 60 21 85 94

■ BOISSY Ana Cristina 3 Rue du Nover Tél.: 06 51 37 19 96

■ CASTILLE Sylvie 1 Impasse des Matricaires Tél.: 03 44 08 47 52

■ CHATIR Naaima 11 Lotissement Le Briquet 09 73 16 74 80

■ DA VEIGA COSTA Cristina 33 Clos d'Outreville Tél.: 03 64 29 19 61 06 03 45 95 51

■ DENNERY Marie-Christine 14 Rue du Bonheur

Tél.: 03 44 08 47 65 06 21 35 06 22

■ DOMENGE Sylvie 23 Clos d'Outreville Immeuble Michel Berger Tél.: 03 44 05 14 29 07 86 60 20 45

■ DOS SANTOS Claudine 4 Impasse du Pourpier Les Boutons d'Or Tél.: 03 44 08 30 70

■ DUCHAZAUBENEIX Christine 12 Rue des Boutons d'Or Tél.: 03 44 08 35 81 06 79 73 91 81

■ DUMONT Dominique 5 Rue de l'Aulnaie Tél.: 03 44 08 77 05

■ DUNEUFGERMAIN Marie-Anne 39 Clos d'Outreville Tél.: 03 44 08 49 80 06 58 23 55 72

■ FAULLE Isabelle 20 Lotissement Le Briquet Tél.: 03 44 08 91 68 06 16 53 77 97

№ FONTAINE Isabelle 18 Rue des Boutons d'Or Tél.: 03 44 08 46 34

■ GERARD Farida 30 Rue Norbert Deschaintres Tél.: 03 60 36 19 35

■ GLASSET Lucie 8 Parc de l'Aulnaie Bât Ravel Tél.: 03 44 45 29 38 06 26 24 54 36

■ GONTIER Françoise 27 Rue Costes et Bellonte Tél.: 03 44 08 71 70

■ HARCHAOUI Muriel 52 Rue Pasteur Tél.: 06 03 82 36 19

■ HARLEUX Séverine 21 Allée de la Bergerie Tél.: 03 44 08 45 80 06 66 86 99 29

■ HAUTON Ghislaine 2 Rue de l'Eglise Tél.: 03 44 08 65 31

■ HIBERTY Maryse 21 Rue Geoffroy de Kergorlay Tél.: 03 64 19 61 13

■ HUYGHE Marie-Josée 1 Rue Alphen Tél.: 03 44 08 35 40



■ LAINE Céline 30 Rue Charles Fessart Tél.: 03 44 47 61 48 06 82 98 56 28

≥ LEBREUILLY Maud 26 Rue Alphen Tél.: 06 60 22 87 36

■ MARIONI Emilie 2 Rue Montagny Tél.: 06 06 52 23 39

■ MORANTIN Maria 31 Rue Alphen Tél.: 03 44 08 88 80 06 14 38 04 88

■ NASSOR Fazilate 32 Rue Louis Denoual ≥ PEDRO Michelle 14 Lot La Tréfilerie Tél.: 03 44 08 99 21 09 54 48 36 52

■ SAPIS Laureen 49 Rue Louis Denoual Tél.: 03 44 08 06 32

■ THIEFINE Martine 11 Rés Daniel Balavoine 2ème étage Tél.: 03 44 08 33 43

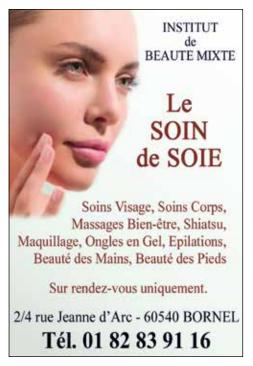
≥ VAZ MARIA DA LUZ 14 Rue Louis Denoual Tél.: 03 44 08 56 45

≥ ZWARYSZCZUK Laurie 25 Rue du Nover Tél.: 03 44 08 06 27











Cabinet médical Ophtalmologiste Pédiatre Sage-femme Infirmières Pharmacie Laboratoires d'analyses Oto-rhino-laryngologiste **Dentistes** Kinésithérapeuthe Ostéopathe Pédicure-podologue Orthophoniste **Dentistes** Hôpitaux PMI

Cliniques vétérinaires







<u>Médecins</u>

Dr François SELLIER

De la Faculté de médecine d'Amiens 52 C, rue Pasteur 60540 BORNEL

Tél.: 03 44 08 46 30

Consultations:

Lundi, Mercredi et Vendredi : de 14h00 à 17h00 Mardi : de 16h00 à 19h00 Samedi : de 9h30 à 12h00 Sur RDV le matin de 11h00 à 12h00

Fermé le Jeudi

Cabinet médical

Cabinet Médical 2/4 Rue Jeanne d'Arc 60540 BORNEL

Dr Virginie DAZIN

De la Faculté de médecine de Reims Tél : 03 44 08 53 24

Consultations sur RDV:

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h00 à 11h00 et de 15h00 à 19h15 Absente le Mercredi toute la journée, remplacée par le Dr Philippe FAURE.

Dr Eric JOALLIER

De la Faculté de médecine de Paris

Tél.: 03 44 08 44 65

Consultations sur RDV:

Lundi, Mercredi et Vendredi de 9h00 à 11h00 et de 15h00 à 19h30

Mardi : de 9h00 à 11h00 Samedi : de 9h00 à 13h30

Absent le Mardi après-midi et le Jeudi toute la journée, remplacé par le Dr Philippe FAURE.

$\underline{Ophtalmologiste}$

Dr BACHOUR Frédéric

1 Bis rue Gambetta 60110 Méru

Tél.: 09 60 07 25 89

Dr LEVENEUR Jean-Paul

110 rue Martyrs de la Résistance 60110 Méru

Tél.: 03 44 22 34 34

<u>Pédiatre</u>

Dr GOULAMHOUSSEM Salime

105 rue Martyrs de la Résistance 60110 Méru

Tél.: 03 44 08 31 33

Sage-femme

M^{me} JOUAN Marie-Cécile

30 rue Pierre Wolf 60230 Chambly Tél.: 01 30 28 55 56

Infirmières

M^{me} Peggy CANTRELLE et M^{me} Isabelle REVILLON

12 Bord de l'Esches 60540 BORNEL

Tél.: 03 44 02 48 93

06 38 43 87 15 ou 06 38 43 91 98

M^{me} Danielle SAADI

2/4 rue Jeanne d'Arc 60540 BORNEL Tél. : 06 64 03 67 35

Pharmacie

48 rue Pasteur 60540 BORNEL

Tél.: 03 44 08 50 33

Ouverte du Lundi au Vendredi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h45

Le Samedi : de 9h à 14h.

Laboratoires d'analyses

Laboratoire Hervé LEVASSEUR

23 place Charles de Gaulle 60230 Chambly

Tél.: 01 30 28 80 07

Laboratoire MARTIN PEYSSIES

2 rue Charles Boudeville 60110 Méru

Tél.: 03 44 52 02 62

Oto-Rhino-laryngologiste

Dr LERAT-CARON Martine

18 Avenue Victor Hugo 60110 Méru

Tél.: 03 44 22 10 80

<u>Dentistes</u>

Cabinet dentaire BIJAOUI

75 A rue Louis Denoual 60540 BORNEL

Tél.: 03 44 08 51 27







Kinésithérapeuthes

M. LEGER Patrick 4 rue Norbert Deschaintres 60540 BORNEL Tél.: 03 44 08 52 49

M^{me} LAPORAL Micheline

Cabinet Médical: 2/4 rue Jeanne d'Arc 60540 BORNEL Tél.: 01 82 83 91 12

Ostéopathe

Mme CAULET Emmanuelle 2 rue Jeanne d'arc 60540 BORNEL Tél.: 07 82 89 71 87

Pédicure-podologue

Mme DEGIOANNI Fabienne 17 rue Pasteur 60540 BORNEL Tél.: 03 44 08 58 01

Orthophoniste

Mme BOST FERREIRA Aurélie Cabinet médical: 2/4 rue Jeanne d'Arc 60540 BORNEL Tél.: 01 82 83 91 02

Hôpitaux

Centre hospitalier intercommunal des Portes de l'Oise 25 rue Edmond Turca 95260 BEAUMONT SUR OISE

Clinique Conti

Tél: 01 39 37 15 20

3 chemin des Trois Sources 95290 L'ISLE ADAM Tél.: 0 826 968 968

PMI - Proctection maternelle et infantile

PMI

7 rue François Truffaut 60110 MERU Tél.: 03 44 10 74 30

Ambulances

Ambulances CARLIER 60570 SAINT CREPIN Tél.: 03 44 08 73 31

Cliniques vétérinaires

157 Av. Aristide Briand 60230 CHAMBLY Tél.: 01 34 70 53 53

Bd Esches 60110 MFRU Tél.: 03 44 23 36 46



Services publics

Emploi

Insertion

Alphabétisation

Loisirs

Les associations



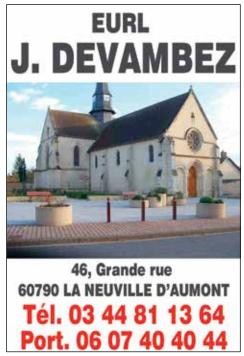


Centre de secours des Pompiers Chambly	Urgence 18 / 01 39 37 48 14
Gendarmerie Méru	
SAMU - SMUR	Urgence 15 ou 112
SAMU Social	115
La poste de Bornel	03 44 08 16 80 / 36 31
Gare SNCF	03 44 08 50 20 / 36 35
Allo service public	39 39
Hôtel des finances Méru	03 44 22 88 10
ERDF dépannage	
GRDF dépannage	
VEOLIA Beauvais	
DERICHBOURG AQUA	0 800 088 100
Préfecture de l'Oise	03 44 06 12 34
Conseil Départemental de l'Oise	03 44 06 60 60
DDT UTD / CRD Méru	03 44 10 73 70
CAF Allocations Familiales	
CRAM CARSAT NORD PICARDIE	39 60 ou 09 71 10 39 60
CICAS Retraites Beauvais	
MSA retraite agricole Beauvais	03 22 80 60 02
Chambre des métiers Beauvais	03 44 10 14 14
Chambre de commerce et industrie	
Sécurité sociale	
Tribunaux TI et TGI Beauvais	03 44 79 60 60
Emploi	
•	20.40
Pôle emploi	
Mission locale pour l'emploi Méru	
Conseil des Prud'hommes Beauvais	
DIRECCTE (La Direction Régionale des Entreprises, de la Co	
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)	U3 44 Ub Zb Zb

MDPH (Maison Départementale des Personnes	Handicapées)	89 44 21
	ou 03 44	06 26 57
D T S (atelier protégé Méru)	03 44	22 40 25
C A T des Sablons / ESAT des Sablons	03 44	22 67 03
Transaction		
Insertion		
TREMPLIN	03 44	22 29 92
SIME		02 71 77
Alphahátication		
Alphabétisation		
URLIP		
Centre social et Familial Arsène Bulard Méru	03 44	52 34 80
Loisirs		
Office du tourisme des sablons en pays de Naci	ra N3 <i>N1</i>	84 40 86
Musée de la Nacre Méru		
Piscine AQUOISE Méru		
Cinéma Le DOMINO Méru		
Cinéma Le Conti L'Isle Adam		
Les Associations		
VMEH Visites hospitalières	01 43 20 95 16 ou 03 44	59 11 85
RESTOS DU CŒUR MERU	09 83	67 57 74
CROIX ROUGE101	, rue des Martyrs de la Résistance 60°	110 Méru











Les moyens de communications et d'informations : Ils sont au nombre de cinq :

→ Vivre à Bornel :

La commune publie 4 bulletins municipaux dans l'année (Mars, Juin, Septembre, Décembre). Un exemplaire de celui-ci est distribué dans tous les foyers.

🔷 La gazette des festivités .

Publiée au gré des manifestations à venir, un exemplaire est distribué dans tous les foyers.

→ Le site internet de la commune :

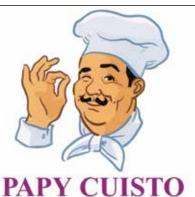
attp://www.mairie-bornel.fr

Le site est organisé en différentes rubriques, simples et bien identifiés, afin de facilité la navigation et la recherche d'informations (histoire de la ville, démarches administratives, comptes rendus des conseils municipaux, galerie photos...)

→ La page Facebook :

→ Le panneau électronique :

Situé sur la place du marché



AGULLO Vincent 16, bd de Belle-Eglise - 60540 BORNEL 06 66 58 39 83 - 03 44 08 58 23 vincent.agullo@free.fr

Plats régionaux et cuisine raffinée Cérémonies : anniversaires, mariages, et tout évènements Spécialistes des vins du Sud Ouest

Contactez-moi pour toute demande de renseignements



station: Amblainville - Bornel - Esches

VISA

M. Philippe PAUCHET

- · Transport toutes distances
- Conventionné CPAM spécial dialyse Conseil Général · Plis urgents / Colis

06 23 51 59 14

EN CAS D'HOSPITALISATION

Pour un retour au domicile réussi, contactez Raphaëlle SOCIRAT.

Évaluation des besoins au domicile Orthopédie sur mesure







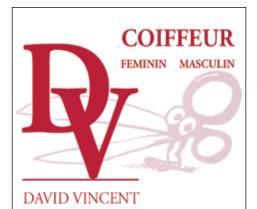


- Lit médicalisé à domicile
- Fauteuil roulant
- Oxygénothérapie
- Orthopédie
- Positionnement et transfert
- Déambulation et mobilité

Raphaëlle SOCIRAT

48, Rue Pasteur - 60540 Bornel

03 44 08 50 33



₽ COIFFEUR



JOURNÉE CONTINUE DU MARDI AU SAMEDI DE 9H À 19H

3A, rue Carnot - 60540 BORNEL



> UNION BOULISTE

M ADAM

Tél: 06 78 61 15 14 9 Rue des Hortensias 60110 AMBLAINVILLE Christine.adam61@orange.fr

□ CHASSE

M TOUSSAINT

Tél: 06 31 76 44 51 255 Rue des Sources 60110 FSCHES

≥ ASSOCIATION GÉNÉALOGIQUE DE L'OISE

Mme ROZALSKI Tél: 03 44 08 55 87 9 Allée des Capucines 60540 BORNEL tablesdecennalesoise@live.fr http://agoise.free.fr/

№ LE PONEY CLUB

M & Mme I HOTF Tél: 03 44 08 58 36 3 Montagny la Poterie 60540 BORNEL

> VOLLEY & BADMINTON

Mme MONVOISIN Tél: 07 77 96 10 70

30 A Rue Pasteur 60540 BORNEL volleybornel@voila.fr

M LES BORNIOLS -THÉÂTRE

M CRABBE

Tél: 06 08 83 66 18 4 Rue de Fayel 60730 CAUVIGNY

≥ JUDO & GYMNASTIQUE

Mme I F TROADEC Tél: 03 44 08 52 78 6 Allée des Iris 60540 BORNEL pierrePLT@aol.com

■ GO WEST DANCERS - DANSE COUNTRY

Mme MONMIRFI Tél: 06 61 90 42 26 39 Les Hauts de Fosseuse 60540 FOSSEUSE info@go-west-dancers.com www.go-west-dancers.com

■ U.M.R.A.C. – ANCIENS COMBATTANTS

M BLANCHARD Tél : 03 44 08 59 54 4 Rte de Saint Lubin 60540 BORNEL

™ TENNIS

M FOVIAU Tél.: 03 44 08 52 96 06 62 47 52 96 15 Avenue des Fouaches 60540 BORNEL

■ ALERTE SPORTIVE **BORNEL – SECTION FOOTBALL**

M BFRGUE Tél: 06 81 04 50 25 16 Rue des Noisetiers 60530 DIEUDONNE

■ LES RENARDS DE BORNEL – TIR À L'ARC

M MILLE Tél: 01 34 70 75 67 06 23 34 60 74 273 Rue des Marchands

60230 CHAMBLY Albert mille@neuf fr







■ BABY GYM

Mme LF TROADEC Tél.: 03 44 08 52 78 6 Allée des Iris 60540 BORNEL pierrePLT@aol.com

■ BIEN ÊTRE EN SOI – YOGA et TAI CHI CHUAN

Mme I HFRBFII Tél: 06 86 11 98 34 34 Les Hauts de Fosseuse 60540 FOSSFUSE contact@bien-etre-en-soi.fr

≥ BOXE

M. LEMOINE

Tél.: 06 12 65 54 71 10 allée des Roses 60540 BORNEL

■ CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT

Mme SZYPOWSKI Tél.: 03 44 08 50 01 10 Rue Jeanne d'Arc 60540 BORNEL

■ APEB— Association Parents Élèves

Mme DELPERDANGE Tél.: 06 09 31 56 23 Mairie - Rue de l'Eglise 60540 BORNEL Facebook: APEB-Association des parents d'élèves de Bornel apebornel@laposte.net

¥ L.A.B. - LOISIRS ANIMATIONS BORNEL

Mme ORGFR Tél.: 03 44 08 38 50 11 Rue Augustin Vermand 60540 BORNEI

≥ AIKITAI JUTSU BORNEL M FOUOUF

Tél: 06 07 45 35 98 9 Impasse de la grange aux Dîmes 95820 BRUYERE /OISE

NORCA - CLUB CIBISTE

Mme I FGRAND Tél: 03 44 08 58 23 16 Bd Belle-Ealise 60540 BORNEL

≥ PÊCHE M JOPEK

Tél.: 01 34 70 58 78 69 Rue Florentin Gaudeffrov 60230 CHAMBLY iean.iopek@sfr.fr http://www.cartedepeche.fr

≥ Parents d'élèves du Collège APECFSB

Mme DOMINOIS Tél.: 07 61 50 94 44 06 23 86 59 63 7 Bis Rue de Lalande Hameau de Lalande 60110 ESCHES

≥ BOUQUIN'AGE

Mme BOISBUNON-MIOT Tél: 06 60 21 85 94 13 Rue du Ménillet 60540 BORNEI

NEVEIL DE BORNEL -MUSIQUE

Mme JOAILLIFR 15 Route de Saint Lubin 60540 BORNEI ecoledemusique@hotmail.fr

■ LES CHEMINS POUR LA MEMOIRE

Mme I FCOMTE Tél: 06 12 17 63 66 22 Rue Costes et Bellonte 60540 BORNEL cheminmemoire60@gmail. com

■ BAILA COMINGO - SALSA & AFRO CARIBÉENNES

M. DHONT Olivier Tél.: 06 63 87 45 89 7 Lotissement le Briquet 60540 BORNEL www.bailacomingo.fr

M GRAVINDUS Gravure industrielle

et signalétique ZI Paradis

Tél.: 03.44.08.20.00

> FILETAGE INDUSTRIE Mécanique

Rue Jean Baptiste Néron Tél.: 03.44.08.54.21

> DATA PLASTIQUES **Plastique**

1 rue Emile Louvot Tél.: 03.44.08.49.12

≥ S.O.S APPÂTS

Distribution Fourniture de pêche 13 rue Jean Baptiste Neron ZI Outreville

Tél.: 03.44.08.49.89

△ A.M.C CANTRELLE Mécanique Générale Chaudronnerie

1 rue Jean Baptiste Neron Tél.: 03.44.08.45.90

SERRES BILA PHILIPPE

Horticulteur Rue de Montagny La Poterie

Tél.: 03.44.08.59.04

≥ SAUT DU LOUP Etang de pêche

Rue Louis Denoual Tél.: 03.44.08.46.71

≥ V/H NUMÉRIQUE Mécanique de précision

19 rue Jean Baptiste Néron Tél.: 03.44.08.55.67

MOUTIER JEAN Couvreur et Plomberie

18 rue du bonheur Tél.: 03.44.08.55.77

≥ BUTIN-SANET-SEDIC Vidange-Curage-Déchetterie

Z.A.O d'Outreville Tél.: 03.44.08.53.53

≥ LHEUREUX Désinfectation.

Uommerçants artisans

désintoxication et traitement des taupes 7 allée des Marquerites Tél.: 03.44.08.51.74

≥ COLAS BRUNO Elagage, Abattage

29 rue Alphen Tél.: 03.44.08.46.62

NADIO SERVICE + Radio Communication

Zone d'Outreville Tél.: 03.44.08.52.99

≥ FRANCILIENNE DE COUVERTURE Couverture plomberie

et chauffage ZI Paradis

paysagiste

Tél.: 03.44.08.15.15

MACEL ESPACES VERTS Clôtures, barrières,

3 rue Emile Louvot Tél.: 03.44.05.20.69







≥ ESPACES JARDINS **SERVICES**

Paysagiste

4 allée des Bleuets Tél.: 03.44.08.41.90

■ ASM

Entreprise de bâtiment 11 A rue Louis Denoual

Tél.: 06.12.13.89.92

■ CRM

Entreprise de bâtiment

3 Chemin Pompe Tél.: 06.74.34.93.75

■ AUTO-ÉCOLE MANU Auto-école

18 rue Gambetta Tél.: 03.44.08.46.23

CRÉDIT AGRICOLE Banque

83 rue Louis Denoual Tél.: 03.44.08.28.60

■ BOUCHERIE -CHARCUTERIE JP

Boucherie 6 rue Carnot

Tél.: 03.44.07.55.89

■ DAVID VINCENT Coiffeur

3 A rue Carnot Tél.: 03.44.08.59.66

≥ NUANCES COIFFURE Coiffeur

2 rue Norbert Deschaintres Tél.: 03.44.08.56.66

→ FIGUIER JEAN-CLAUDE

≥ LA POSTE

Envoi, distribution de courrier, de colis Rue Carnot

Tél.: 03.44.08.36.31

≥ GRMC

Garage automobile centre autos, entretien rapide

4 rue Jeanne d'Arc Tél.: 03.44.07.18.83

■ GARAGE DE BORNEL

Garage automobile - centre autos, entretien rapide 15 rue Jean Baptiste Néron

Tél.: 03.44.08.52.57

Entreprise de couverture Rue Emile Louyot

Tél.: 03.44.08.51.50

■ LE BON ACCUEIL Restaurant

16 rue Gambetta

Tél.: 03.44.08.50.42

≥ LE SOIN DE SOIE

Institut de beauté

2 rue jeanne d'arc

01.82.83.91.16

≥ PIZZA DÉLICE Restaurant

54 rue pasteur

Tél.: 03.44.02.21.60

■ AU COIN DE RUE Restaurant

2 rue Louis Denoual Tél.: 03.44.07.08.07

■ CAFÉ TABAC LA CIVETTE

Café Tabac 6 rue du 11 novembre

■ PHARMACIE

Pharmacie 48 rue Pasteur

Tél: 03 44 08 50 33

■ CROCO DECO MOTO

Vente, réparation de motos, de scooters 6 rue Louis Denoual

Tél.: 06.81.43.82.71

■ FRANCESHOP

V Jommerçants ∕ artisans

Vente en ligne et par correspondance

7 rue Jean Baptiste Néron Tél.: 03.44.12.24.12

№ BOULANGERIE

Boulangerie-pâtisserie 5 rue Carnot

Tél.: 03.44.08.50.31

■ GOUVEIA CATARINO Nettoyage des locaux

82 rue Pasteur

Tél.: 03.44.08.50.48

■ YVRAY Peinture

68 rue Pasteur

Tél.: 03.44.08.46.78

≥ GTS

Peintre, peinture en poudre

6 rue Louis Denoual Tél: 03 44 08 34 02

≥ PROMESSE TAXI

Taxi

5 allée des Alouettes Tél.: 06.22.34.62.53

■ CHANTAXI

Taxi

7 rue du 11 novembre Tél.: 06.23.51.59.14

≥ LES SERVICES D'HÉLÈNE

Service à domicile pour personnes âgées, dépendantes, handicapées 66 Bis rue Pasteur

Tél.: 06.08.66.11.21

≥ SITIS

Epicerie

55 rue Louis Denoual Tél.: 03.44.08.52.52

■ CARREFOUR CONTACT

Supermarché, hypermarché Rue Louis Denoual

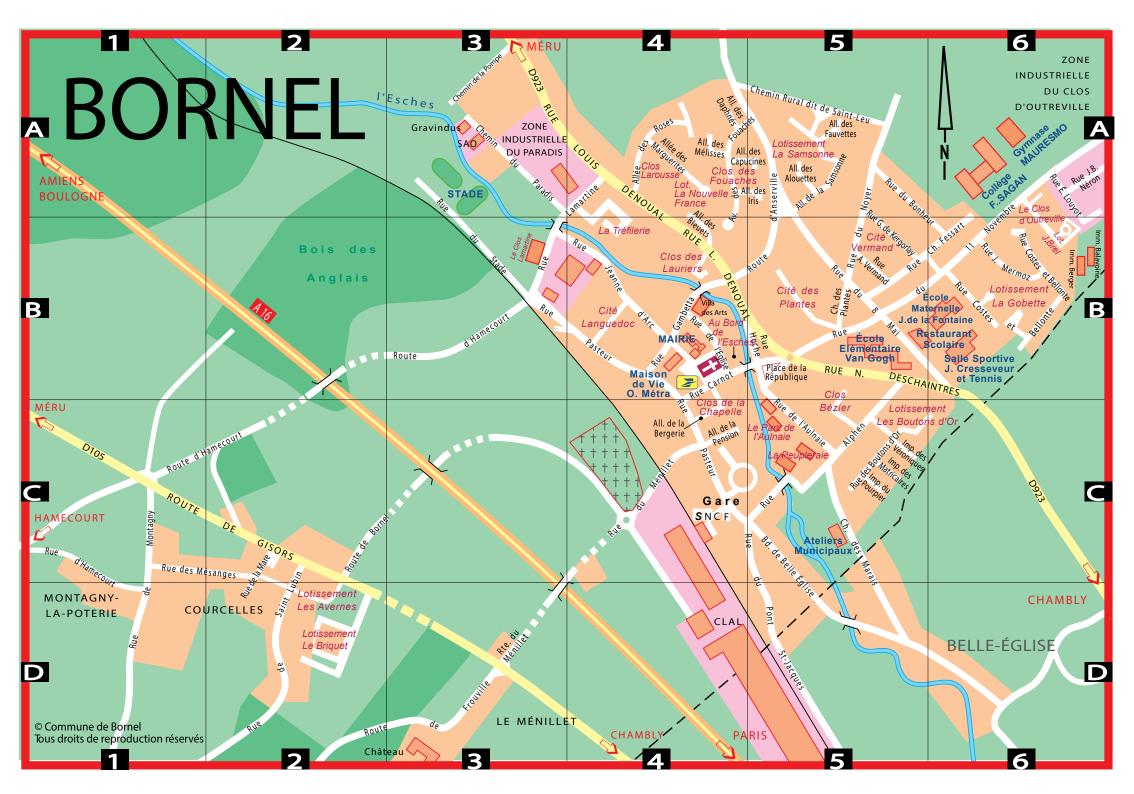
Tél.: 03.44.45.71.07

■ CLAL

Production de métaux non ferreux, d'alliages 11 rue Ménillet

Tél.: 03.44.08.25.25





Maria des rues

A		B5-A6	Fessart (Charles)
A5	Alouettes (allée des)	B4-A4	Fouaches (avenue des)
C5-B5	Alphen	A4-A5	Fouaches (clos des)
	Anserville (route d')	D2-D3	Frouville (route de)
	Arc (Jeanne d')		
	Aulnaie (de l')	G	
D2	Avernes (lotissement les)		Gambetta
			Gisors (route de)
В			Gobette (lotissement la)
	Balavoine (immeuble)		
C5-D5		Н	
B6	Berger (immeuble)		Hamecourt (d')
C4	Bergerie (Allée de la)		Hamecourt (route d')
B5-C5	Bézier (clos)		Hoche
B4	Bleuets (allée des)		
A5-B6	Bonheur (du)	I-K	
B4	Bord de l'Esches (au)		Iris (allée des)
C2-C3	Bornel (route de)		Kergorlay (Geoffroy de)
C5-C6	Boutons d'or (lotissement les)	7.0 50	noigenay (Seemey as)
B6	Brel Jacques (lotissement)	L	
D2	Briquet (lotissement le)		Lamartine (clos)
	Briquet (ietiesementis)		Lamartine
C		B4	Languedoc (cité)
	Capucines (allée des)	Δ4	Languedoc (cité) Larousse (clos) Lauriers (clos des)
B4-B5	Carnot	B4	Lauriers (clos des)
C4	Chapelle (clos de la)	A6	Louyot (Emile)
B6	Costes et Bellonte	,	Loayor (Limb)
50	Cocco of Bollotto	M	
D			8 Mai (du)
A4	Daphnées (allée des)		Marais (chemin des)
	Denoual (Louis)	D2-C2	Mare (rue de la)
	Deschaintres (Norbert)		Marguerites (allée des)
E- F		A4 C5	Matricaires (impasse des)
	Eglise (de l')	A4	Mélisses (allée des)
A5	Fauvettes (allée des)	C4	Ménillet (du)
			- Troiling (aa)

D3	Ménillet (route du)
B6	Mermoz (Jean)
C1-C2	Mésanges (des)
D1-C1	Montagny (de)
N	
A6	Néron (J.B)
A4-B4	Nouvelle France (lotissement la)
B5-A6	11 Novembre (du)
B5-A5	Noyer (du)
0	
B6	Outreville (le clos d')
Р	
A3	Paradis (chemin du)
C5	Parc de l'Aunaie (le)
B3-C4	Pasteur
C4	Pension (allée de la)
C5	Peupleraie (la)
B5	Plantes (chemin des)
B5	Plantes (cité des)
A3	Pompe (chemin de la)
C4-D5	Pont St Jacques (du)
C5	Pourpier (impasse du)
R	
B5	République (Place de la)
A4	Roses (allée des)
S	
A4-A5	Saint-leu (chemin rural dit de)
D2	Saint Lubin (route de)
A5	Samsonne (allée de la)

A5	Samsonne (lotissement de la)
A3-B3	
T	
B4	Tréfilerie
V	
B5	Vermand (Augustin)
B5	Vermand (cité)
C5	Véroniques (impasse des)
B4	Villa des arts
BATIM	ENTS PUBLICS
C5	Ateliers Municipaux
C4	Cimetière
A6	Collège Françoise Sagan
B5	Ecole Elémentaire Van Gogh
B5-B6	Ecole Maternelle J. de la Fontaine
B4	Eglise
C4	Gare S.N.C.F.
B4	Mairie
B4	Maison de vie Olivier Metra
B4	Poste
B5-B6	Restaurant scolaire
B6	Salle sportive Jean Cresseveur
A6	Salle sportive Mauresmo
A3	Stade
B6	Tennis



Malgré l'attention portée à la réalisation de ce guide, il est possible que d'éventuelles erreurs ou omissions se soient produites. Nous vous prions par avance de bien vouloir nous en excuser. Aussi, afin de faciliter la prochaine réactualisation de ce document, nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir les modifications éventuelles, vos suggestions ou vos critiques au secrétariat de la Mairie.



Directeur de la publication :

Dominique TOSCANI

Responsable de la rédaction : Patrick GONTIER

Crédits photos : Mairie

















MENUISERIE BOIS ALUMINIUM - PVC

06 13 55 67 46

Entreprise implantée dans l'Oise et le Val de l'Oise avec 25 ans d'expérience - qualifié QUALIBAT et RGE

Volet battant et roulant - Portes d'entrée et garage - Fenêtres et bien sûr toute la menuiserie intérieure

7, rue Alexandre Prachay - 95590 PRESLES 50, rue Norbert Deschaintres - 60540 BORNEL menuiseriedaix@wanadoo.fr - Tél./Fax : 03 44 49 38 41

